



Neuchâtel, le 5 novembre 2025

## Communiqué de presse

### Les Vert·e·s s'engagent pour la protection des plus faibles

Lors de la session du 4 novembre, les Vert·e·s neuchâtelois·es se sont pleinement engagé·e·s pour protéger l'intégrité sexuelle des élèves et en faveur des bénéficiaires de l'aide sociale.

L'intégrité sexuelle des élèves neuchâtelois·es sera mieux protégée à l'avenir. A la suite d'une récente affaire, il s'agissait de dresser les pistes d'amélioration pour renforcer la protection des élèves. La réponse donnée à la motion [24.114](#) de Clarence Chollet, aujourd'hui conseillère nationale, conduit à allonger la prescription disciplinaire à 7 ans. Porte-parole du groupe VertPOP, Niel Smith souligne que ce temps est nécessaire « pour avoir le courage de dénoncer ». De plus, la crédibilité des institutions scolaires et de l'Etat de Neuchâtel en sort renforcée ; « *permettre le renvoi pour raisons graves, même si le pénal est prescrit, protège l'intérêt public, permet aux victimes d'être entendues et solidifie la crédibilité de nos institutions* » assure l'écologiste. Le groupe VertPOP reste toutefois sur sa faim. Les apprenti·e·s ne seront en effet pas couvert·e·s par les nouvelles dispositions lors de leur engagement en entreprise. Les Vert·e·s poursuivront ainsi leur engagement en faveur d'une meilleure protection des apprenti·e·s, notamment dans le cadre du traitement du rapport 25.028.

Par la voix prépondérante de l'élu vert, Emile Blant président du Grand Conseil, le Conseil d'Etat devra revoir sa pratique des prélèvements des taxes environnementales, pratique aujourd'hui inéquitable. Christine Ammann Tschopp, autrice de la motion [24.212](#), rappelle que le droit fédéral prévoit que chacune et chacun bénéficie d'une réduction de ses primes LAMal via la restitution de la taxe sur les composés organiques volatils (COV) et d'une partie de celle sur les combustibles fossiles (taxe CO<sub>2</sub>). Or, les bénéficiaires de l'aide sociale n'y avaient pas droit jusqu'ici. Cette pratique est appelée à disparaître.

## Réponses écrites du Conseil d'Etat aux questions et interpellations vertes

[25.102](#) : L'eau, cet or bleu qui peut manquer et qu'on gaspille quand même ! de **Céline Barrelet**.

[25.382](#) : Quelles suites donner à l'entente sur les prix pour l'entretien des routes ? de **Cloé Dutoit**.

[25.394](#) : Prédations commises par les loups dans le canton de Neuchâtel – Où en est la rédaction du Plan Loup cantonal ? de **Cloé Dutoit**.

[25.391](#) : Combien coûtent à notre canton des tarifs de douane américains de 100% sur les médicaments ? de **Christine Ammann Tschopp**.

## Réponses orales du Conseil d'Etat aux questions et interpellations vertes

[25.408](#) : Réemploi d'objets et de matériaux dans le secteur de la construction : état des lieux sur la réponse au postulat 19.112 et inspiration de bonnes pratiques d'autres cantons ? de **Cloé Dutoit**.